Conformité et garantie des parcours psychomoteurs SUNJEUX

Les normes: Nos parcours psychomoteurs sont faits à des fins thérapeutiques dans le cadre d'un usage encadré. Ces équipements ont été conçus en se référant à la norme EN16630 qui concerne les modules fixes d'entrainement physique de plein air. Leurs références commencent par EN et ils ont de série un panneau d'information fixé sur l'agrès. Pour les équipements non concernés, les états de surfaces, les techniques de scellement, d'assemblage et les risques liés aux coincements ont été prises en compte en nous référant à la norme aire de jeux EN1176-1 § 4.2.10).

Ces équipements psychomoteurs se déclinent en trois gammes.

La gamme bois pour scellement direct. (Sols meubles, terre, gazon…)

Section des éléments en bois : 68 x 90 mm et 46 x 90 mm. (Pin traité autoclave classe IV). La chaîne de contrôle du bois est en conformité avec les exigences PEFC selon le référentiel FCBA MQ CERT 08-367. Les mains courantes sont en inox d'un diamètre de 34mm. L'état de surface est lisse et dépourvu d'échardes (EN 1176-1 § 4.2.5). Cette gamme est parfaitement adaptée pour un aménagement paysager.

Ces équipements peuvent aussi être scellés dans le cadre d'un aménagement plus globale intégrant les espaces de déambulation. (à droite principe de scellement commun avec la gamme métal pour scellement direct).

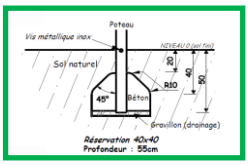

La gamme métal pour scellement direct. (Sols meubles, terre, gazon, ou découpe d'enrobé).

Section des éléments en aluminium 90 x 90mm. Sur le même principe c'est la même technique d'assemblage et de scellement que la gamme bois. (Mains courantes en inox)

La gamme métal pour terrasses. (Sols durs, béton, terrasses, patios, enrobé…)

Section des éléments en aluminium 90 x 90mm. Cette gamme à été conçue pour les sols existants ou la technique de scellement direct ne peut être appliquée. (Faire un trou dans lequel on scelle au béton les pieds). Cette technique de pose avec des équerres permet de pouvoir installer des équipements sur des sols qui n'autorisent pas le creusement du sol. Voici quelques exemples : sols en EPDM (caoutchouc), sols drainant

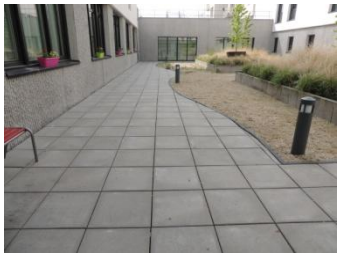

avec des dalles, terrasses. La gamme métal pour terrasses vous permet d'exploiter les terrasses de vos établissements que cela soit au rez-de-chaussée ou aux étages.

Principe de montage: Dans la mesure du possible nous assemblons en usine toutes les parties complexes comme pour certains planchers. L'assemblage se fait par un simple boulonnage

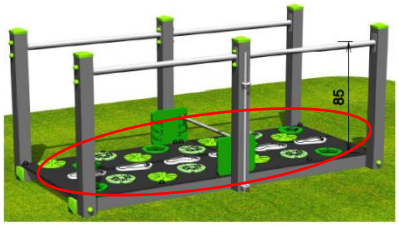

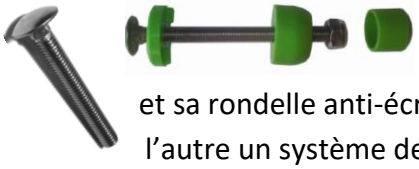

avec d'un côté une vis poêlier et sa rondelle anti-écrasement et de l'autre un système de rondelle, écrous et bouchon de sécurité. Cette technique est inspirée de l'assemblage des aires de jeux pour enfants norme EN1176. Dossier technique fourni.

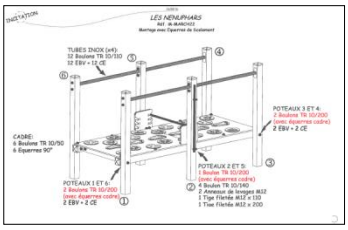

Le montage est simple et ne nécessite pas une compétence particulière.

DUREE DE GARANTIE DU CONSTRUCTEUR:

10 ans : Contre toute défaillance due à des défauts ou à des vices de fabrication dans les matériaux suivants : Bois traité classe IV, poteau de structure en pin lamellé collé lasuré traité classe IV, panneau HPL décor, pièces métalliques inox ou galvanisées.

5 ans : Contre toute défaillance due à des défauts ou à des vices de fabrication dans les matériaux suivants : Ressort acier, plancher et mur HPL antidérapant, cordage.

2 ans : Contre toute défaillance due à des défauts ou à des vices de fabrication dans les matériaux suivants : Pièces en plastique moulé, toutes autres pièces.

SUNJEUX 232 Avenue Jean Jaurès 59600 Maubeuge
Tél: 03.27.64.67.22 Fax : 03.27.58.06.72
03 27 64 67 22
SUN JEUX
www.sunjeux.com